BRIO ET 60F A
BRIO ET 60F COM

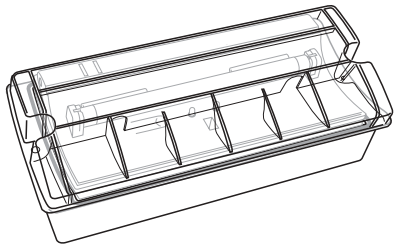

1- PRESENTATION

BAES étanche d'évacuation fluorescent existant en version Autotestable SATI et Adressable SATI. Ces appareils sont homologués NF AEAS et sont conformes aux normes :

- NF EN 60598-2-22
- NFC 71800
- NFC 71820 (SATI)*

Performance « SATI »

Technologie	Désignation	Référence	Licence
SATI	BRIO ET 60F A	226 304	T05013
Fluo	BRIO ET 60F A laqué	226 305	T05014
Adressable	BRIO ET 60F COM	227 304	T05015
Fluo	BRIO ET 60F COM laqué	227 305	T05016

* Les certificats d'homologation sont disponibles sur notre site internet www.kaufel.fr ou sur demande auprès du service commercial.

2- INSTALLATION ET RACCORDEMENT

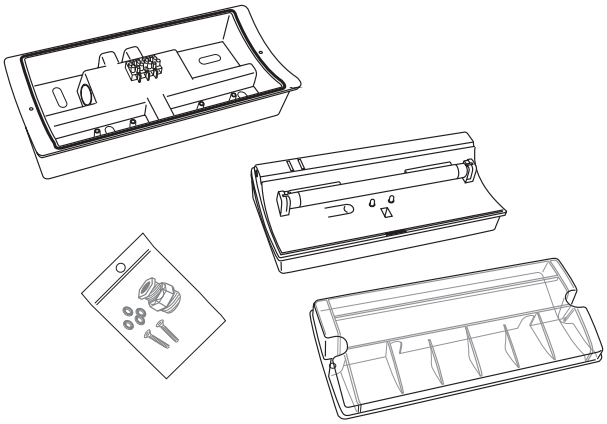

L'appareil est composé d'un fond de boîtier, d'une platine électronique et d'une vasque avec ses vis de fixation.
Un presse-étoupe avec rondelle d'étanchéité, 4 joints d'étanchéité, 2 vis de fixation Ø 4-6 sont fournis dans un sachet.

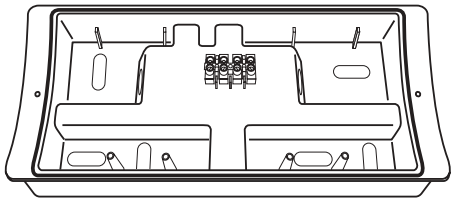

A Débrocher la platine électronique du boîtier.
La mise en place du bloc doit être effectuée sur une surface plane. Percer 4 trous Ø 4 puis tracer l'endroit du perçage (sur le mur) en utilisant le fond de boîtier comme gabarit.

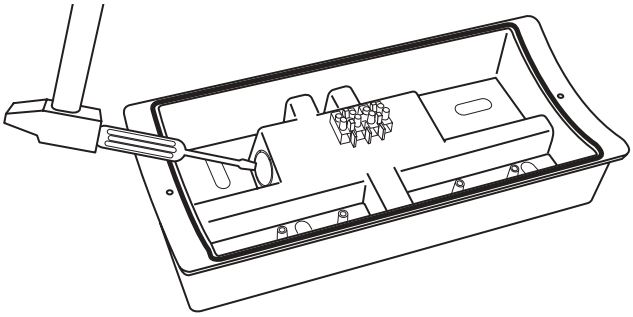

B Ouvrir une des 2 parties défonçables et visser le presse-étoupe en plaçant la rondelle d'étanchéité à l'intérieur de l'enveloppe.

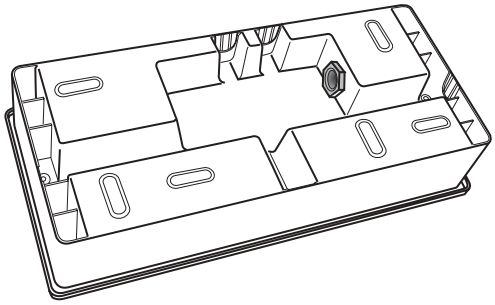

C Le serrage du presse-étoupe doit être suffisant pour assurer une bonne étanchéité. Utiliser une clé de 24.

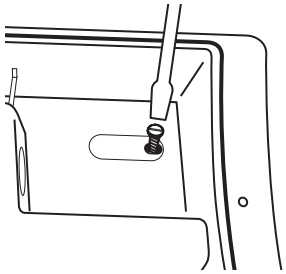

D Fixer le fond de boîtier au mur à l'aide de 4 vis diamètre 4 maxi (non fournies) et des joints d'étanchéité.

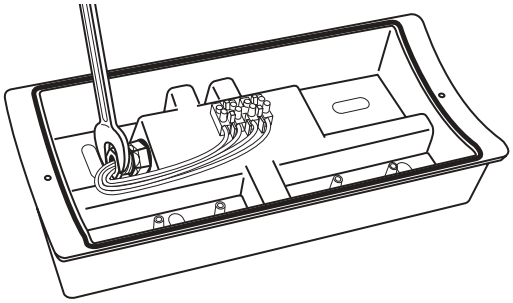

E Procéder au raccordement des conducteurs.
Secteur : ~~ / Télécommande : + sur A et – sur B
Plaquer les conducteurs contre le fond du boîtier pour ne pas gêner l'embrochage de la platine électronique. Serrer le bouchon du presse-étoupe autour du câble en utilisant une clé de 22.

KAUFEL
Systèmes de sécurité

2- INSTALLATION ET RACCORDEMENT suite

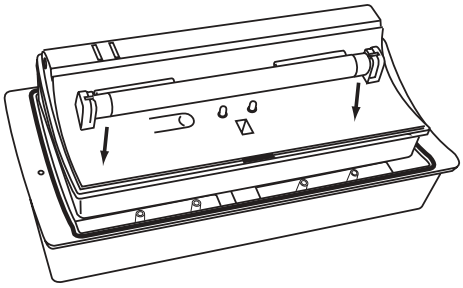

F Insérer la platine électronique dans le fond du boîtier en effectuant une pression sur celle-ci.

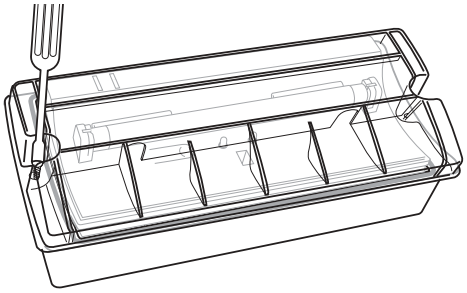

G Remettre la vasque en place sur le fond du boîtier et serrer les 2 vis de fixation. Le serrage des vis doit être suffisant pour assurer une bonne étanchéité de l'ensemble.

3- MISE EN SERVICE DE L'INSTALLATION

- Mettre sous tension l'installation sans aucune interruption pendant 24 heures (bloc opérationnel après cette durée de charge, batterie livrée déchargée).
- Vérifier si les LEDs blanches de veille et la LED verte sont allumées
- En cas d'inversion du raccordement entre l'alimentation et la télécommande le bloc ne subit aucun dommage.

Dans ce cas, vérifier le raccordement.

24 H Après 24 h :

- Couper l'alimentation secteur du bloc. Il passe à l'état de fonctionnement (tube allumé).
- Lancer un ordre d' "extinction" à l'aide du boîtier de télécommande : le bloc passe au repos (tube éteint).
- Lancer un ordre d' "allumage" à l'aide du boîtier de télécommande : le bloc passe à l'état de fonctionnement (tube allumé).
- Rétablir l'alimentation secteur du bloc. Il revient à l'état de veille (LEDs blanche de veille sont allumées).

CONFIGURATION DES MODES "PAIR / IMPAIR":

Cette configuration permet de décaler les tests réglementaires de 24 h sur la moitié des blocs dans les établissements recevant du public en permanence. La configuration se fait par intervention manuelle sur chaque bloc. Par défaut les blocs sont configurés "pair" en sortie d'usine et il suffit de configurer 1 bloc sur 2 en mode impair.

Pour cela appuyer sur le bouton poussoir situé sur le réflecteur (accessible une fois la vasque relevée) et maintenir la pression jusqu'au clignotement des voyants de couleur verte et orange.

Configuration mode Impair :

Relâcher la pression sur le bouton poussoir lorsque les voyants clignotent alternativement.

Configuration mode Pair :

Relâcher la pression sur le bouton poussoir lorsque les voyants clignotent simultanément.

Il est possible d'initialiser l'heure et le jour des tests par l'intermédiaire des boîtiers de télécommande BT12V, BT3000 ou BT4000.

4- MAINTENANCE

BLOC A TECHNOLOGIE AUTOTESTABLE

L'article EC 14 du règlement de sécurité impose une vérification périodique des installations d'éclairage de sécurité par l'exploitant. Une maintenance annuelle doit être réalisée par une personne qualifiée et toutes anomalies doivent être corrigées rapidement (NFC 71-830). De plus, elles doivent être consignées dans un registre de sécurité.

Cet appareil effectue automatiquement les tests périodiques définis dans la norme NF C 71-820 ci-dessous :

- En permanence : test de la lampe de secours et de la charge batterie.
- Une fois par semaine : simulation de la défaillance de l'alimentation secteur du bloc pendant 1 mn pour le contrôle de la commutation de la lampe à l'état de secours.
- Une fois par trimestre (12 semaines) : simulation de la défaillance de l'alimentation secteur du bloc pendant 1 heure pour le contrôle de l'autonomie de l'appareil. Les résultats des tests sont relevés visuellement auprès de chaque appareil.

MAINTENANCE suite

Voyant vert allumé orange éteint	Tests corrects	
Voyant vert éteint orange clignotant	Défaut tube(s) Défaut LED(s)	Remplacer tube(s) Retour usine
Voyant vert éteint orange allumé	Défaut charge batterie	Remplacer la batterie
Voyant vert clignotant	Test en cours	Attendre fin de test

BLOC A TECHNOLOGIE ADRESSABLE

Cet appareil effectue automatiquement les tests périodiques définis dans la norme NF C 71-820 ci-dessous :

Les résultats de ces tests sont traités par une centrale de gestion qui interroge chacun des appareils connectés sur la ligne de télécommande. Ils pourront être imprimés et joints au registre de sécurité de l'établissement.

Pour plus de détails, se référer au manuel d'utilisation de S.E.S.A.M (Système pour Exploitation de Secours Autonome à Microcontrôleur).

PIECES DE RECHANGE

Désignation	Descriptif	Référence
Lampe secours	Tube fluo 6W BI	735 002
Batterie	3,6v 1,5AH	758 005

5- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Bloc autonome étanche d'éclairage d'évacuation.
- Tension nominale d'alimentation : 230v 50Hz
- Autonomie assignée : 1 heure
- Flux assigné : 45 lm
- Température ambiante Ta : 25°C
- Indice de protection : IP 66 / IK10

6- GARANTIE et ENVIRONNEMENT

Cet appareil est garanti 3 ans contre tout vice de fabrication, pièces et main d'œuvre comprises, excepté les lampes et la batterie, lorsque celui-ci est utilisé dans des conditions normales d'installation et d'utilisation. La batterie est garantie 2 ans.

Les accumulateurs qui équipent cet appareil contiennent du Cadmium et peuvent selon le décret N°99-374 du 12 mai 1999, être nocifs pour l'environnement.

KAUFEL
Systèmes de sécurité
DIRECTION COMMERCIALE
Route de St Martin d'Ordon / 89330 PIFFONDS
Tél : 03 86 86 48 48 / Fax : 03 86 86 48 44

Imp. Barré 89100 Collemiers - Tél. 03 86 65 93 01 - 2006

Thomas&Betts

En raison de l'évolution des normes et du matériel, toutes les données de cette notice sont indicatives.